



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 2305

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi sur la situation dramatique de l'emploi des jeunes. Alors que des milliers de jeunes continuent de sortir chaque année de notre système éducatif sans formation, sans qualification, alors que des dizaines de milliers d'autres peinent à s'insérer dans le marché de l'emploi ou sont dans l'obligation de recourir à des emplois précaires pour survivre, le silence du Gouvernement quant à la politique qu'il entend mettre en oeuvre en matière d'emploi des jeunes ne laisse pas de surprendre non seulement les intéressés, mais aussi l'ensemble des acteurs qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion professionnelle des jeunes. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser quels sont les grands axes et les principales priorités de la politique que le Gouvernement entend conduire dans le domaine de l'emploi des jeunes et il lui rappelle qu'il y a urgence en la matière.

Texte de la réponse

Le rôle et la participation des missions locales au service public de l'emploi sont désormais reconnus par le code du travail (loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale). Les axes de travail retenus pour le réseau consistent à tirer toutes les conséquences de ce nouveau positionnement au sein du service public de l'emploi (SPE). Le ministère de l'économie, des finances et de l'emploi, en lien avec le Conseil national des missions locales, poursuit les objectifs suivants : aménagement du réseau et animation, développement des partenariats autour du SPE, notamment avec l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), évaluation, modernisation de la gestion des structures et réforme des procédures de conventionnement. La signature, le 10 mai, du protocole 2005 des missions locales et permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) par l'État, les collectivités territoriales et le Conseil national des missions locales visent à conforter davantage l'unité et l'efficacité de ce réseau dans un cadre général commun pour l'ensemble des acteurs concourant à l'accès des jeunes à l'emploi durable.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2305

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 août 2007, page 5111

Réponse publiée le : 22 janvier 2008, page 536